

وزارة الداخلية واللامركزية
Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation

RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE
Honneur - Fraternité - Justice

جهة نواكشوط

Région de Nouakchott

لجنة إبرام الصفقات

Commission de passation des marchés publics

الرئيس

Le Président

25 SEP 2025

Nouakchott, le نواكشوط في

N° 117-2025 الرقم

AVIS D'ATTRIBUTION DEFINITIVE DE MARCHE

Conformément à l'article 71 du décret n°2022-083 du 08 juin 2022 portant application du code des Marchés Publics et sur la base du PV d'attribution provisoire publié le 04-08-2025, relatif à l'examen et l'approbation du rapport d'analyse des offres du dossier n°001-CPMP-RN-2025 relatif aux travaux de construction du monument de la Nation à Nouakchott., l'attribution provisoire précitée devient définitive.

Dispositions reprises :

Numéro du marché : 2153/T/004/CPMP/RN/RN/2025

Intitulé du marché : Travaux de construction du monument de la Nation à Nouakchott.

Mode de passation : Appel d'offres International

Les soumissionnaires conformes, qualifiés techniquement :

- **Groupeement CRBC-FHEC:** montant de l'offre : 787.559.680,42 MRU/TTC (393.799.840,21 MRU et 9.964.570,86 USD).

Soumissionnaire exclu :

- Kelimane Entreprise SARL
- Groupement CHINA MACHINERY INDUSTRY ENGINEERING CO.LTD/LARKALIS UMWELTTECHNIK GMBH

Soumissionnaire retenu (titulaire du marché) :

- Groupeement CRBC-FHEC

Approbation du marché :

- Approbation de la CPMP-RN-2025 : PV de réunion n°16 en date du 02/06/2025
- Lettre d'approbation du MIPDDL : lettre MIPDDL n°0983 en date du 15/09/2025

Notification définitive du marché : lettre de la Présidente de la RN n°1112 en date du 22/09/2025.

Nom et adresse du titulaire : Groupement CRBC-FHEC

- Nationalité : Chinoise
- NIF : 91120000103306106685
- Tel :00222 38609020/32136398
- E-mail : snctpc@163.com/yangyanan@crbc.com

Montant du marché : 787.559.680,42 MRU/TTC (393.799.840,21 MRU et 9.964.570,86 USD).

Délai d'exécution : Vingt (20 mois)

Source de financement : Région de Nouakchott

Publication

Le présent avis sera publié conformément aux dispositions du décret n°2022-83 portant application du code des marchés publics mauritanien.

Fait à Nouakchott le 25 septembre 2025
Mohamed Fouad Barrada

